

Mars 2006, Numéro 2

## *La lettre de notre administrateur au Conseil de surveillance de RTE*



Le sommet européen des chefs d'Etat de Hampton court avait demandé à la Commission européenne de réfléchir sur l'énergie en Europe.

Chose faite, la Commission vient de publier son livre vert sur le sujet

Ce document ne contient pas de propositions précises mais fait un ensemble de constats et lance quelques pistes. Après le mémorandum français, le conseil européen des 23 et 24 mars prochain a désormais des éléments pour lancer une véritable politique énergétique commune.

### Le feront-ils ? Pas si sûr...

Les Constats :

- Investissement : **il faudra investir environ mille milliards d'euros au cours des vingt prochaines années en Europe pour répondre à la demande d'énergie** attendue et remplacer l'infrastructure existante.
- La dépendance énergétique: Si aucune mesure n'est prise, les importations couvriront d'ici 20 à 30 ans environ 70 % des besoins de l'Union en énergie, contre 50 % aujourd'hui.
- Les prix: Les prix du pétrole et du gaz sont en hausse et ont pratiquement doublé dans l'UE au cours des deux dernières années, entraînant avec eux les prix de l'électricité.
- L'environnement: Selon le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, les émissions de gaz à effet de serre ont déjà augmenté la température mondiale de 0,6 °C et, si aucune mesure n'est prise, l'homme sera responsable d'une augmentation comprise entre 1,4 et 5,8 °C d'ici la fin du siècle.
- La concurrence : Elle n'a pas apporté les effets escomptés. La

commission estime que l'Europe n'a pas encore mis en place des marchés de l'énergie pleinement concurrentiels.

• Afin d'**achever le marché intérieur de l'énergie**, le livre vert propose de nouvelles mesures, notamment: un plan d'interconnexion européen prioritaire, un régulateur européen de l'énergie, un code de réseau énergétique européen, et de nouvelles initiatives visant à assurer des conditions équitables, notamment en ce qui concerne la séparation des réseaux par rapport aux activités concurrentielles. **Il est donc fort probable qu'un débat aura lieu sur la séparation patrimoniale des gestionnaires de réseau...**

• La sécurité de l'approvisionnement sera basée selon le principe de la **solidarité entre États membres**. Parmi les mesures éventuelles proposées figurent la création d'un observatoire européen de l'approvisionnement énergétique et la révision de la législation communautaire existante relative aux réserves stratégiques de pétrole et de gaz en vue de pouvoir faire face à d'éventuelles ruptures d'approvisionnement.

• Le livre vert propose un **bouquet énergétique diversifié**. Mais son choix par un État membre est et reste une question de subsidiarité.

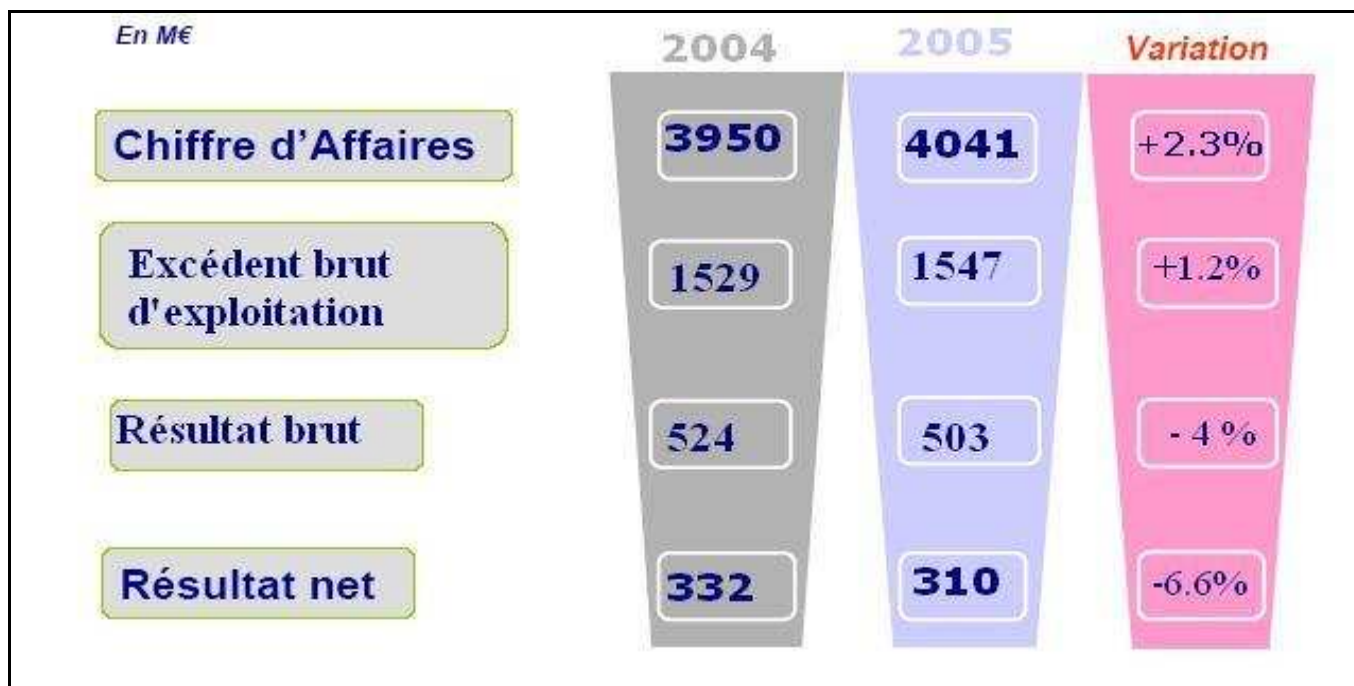
• La Commission propose une série de mesures visant à économiser 20 % de l'énergie d'ici 2020.

Alors que la mission donnée à la Commission par les Chefs d'Etat à Hampton court **devait aboutir à des éléments sur une politique énergétique sans le volet concurrentiel, la Commission, dans son dogmatisme habituel et obsessionnel, repasse encore les plats du libéralisme malgré quelques progrès sur la sécurité d'approvisionnement...**

A suivre ... de près !

**Patrick LARRADET**

- AU CONSEIL DU 8 MARS 2006



**Les résultats de RTE ayant été rendu public le 14 mars par le Directoire, votre administrateur peut désormais lever la voile sur ceux-ci et vous les commenter.**

L'examen des comptes est toujours périlleux en terme d'interprétations. En effet, outre le fait qu'il faut comparer ce qui est comparable, il faut s'attacher à donner la réalité des chiffres dans leur composantes concrètes. Tels quels, certains esprits simplistes ou mal attentionnés pourraient résumer l'action de RTE pour 2005:

**Avec une baisse de 6.6% du bénéfice : Bien mais peut mieux faire...**

**Sauf que nos comptes sont tributaires de décisions prises par ailleurs ! Sauf qu'il faut en faire dire plus aux chiffres...**

#### **Le chiffre d'affaire**

Concernant le chiffre d'affaire, on observe une variation de plus de 2%. Pas mal, pour une consommation intérieure qui a varié de 0.7%. C'est encore mieux si on rajoute le montant de la CTA (contribution sur le tarif d'acheminement, instituée pour la réforme des retraites des agents du secteur régulé) intégralement compensé par la diminution équivalente du CA de RTE. Si on réinjecte la CTA, cela fait donc une progression de 5% du CA.

**Faut dire que 3/4 de ce CA est fait sur les distributeurs (conso + 1.7%) alors que la conso des industriels a baissé de 3.6% (ils font des économies nos éligibles ???).**

Cette progression du CA est due en partie (50%) sur la mise en œuvre d'une nouvelle politique d'attribution des capacités aux interconnexions (les enchères). A ce sujet, un ancien commissaire de la CRE, François Morin, que j'estime par ailleurs, a lancé un débat qui laisserait croire que RTE tire profit des congestions aux frontières. Il aurait raison si RTE ne tentait pas actuellement de construire de nouveaux ouvrages pour lever ces contraintes.

**Encore heureux que l'esprit du transporteur d'électricité soit toujours d'actualité à RTE.**

Il est vrai que le pilotage strictement financier de ce dossier lui donnerait raison. Tel n'est pas le cas aujourd'hui, mais il faudra donc rester vigilant sur ces investissements et regarder de près leur opportunité. [L'apport des administrateurs salariés au Conseil de surveillance est ici précieux...](#)

L'autre partie de l'évolution du CA est due à l'augmentation de l'énergie transitée sur nos réseaux et sur un léger développement des prestations

de RTE.

Dans l'avenir, votre administrateur, compte bien faire un certain nombre de propositions pour augmenter notre CA, en développant de nouvelles activités dans le corpus des missions de Service public; Eh oui ! L'une des valeurs du SP c'est sa mutabilité : répondre aux nouveaux besoins de la collectivité. Il y a, sans nul doute, des pistes intéressantes en tirant profit de l'expertise des femmes et des hommes du réseau...

#### Les Charges

**Alors que le CA progresse d'environ 90 millions d'euros, les charges augmentent de 72.**

Certes, les impôts et taxes progressent de 25 millions d'euros (Taxe pro, foncières et taxe sur les pylônes).

**Les fameux gains de productivité faits sur les achats sont compensés par le volume des prestations qui augmente quasiment d'autant.**

Les charges de Personnel diminuent fortement de 83 millions d'euros par la mise en œuvre du nouveau dispositif sur les retraites (-101 M d'euros). Sinon, elles augmentent "fifrelinesquement" de 16 M euros...

**Mais le plus sensible est l'explosion des achats liés à l'exploitation du système (+128 M d'euros !!!!)** Alors que les producteurs profitent à plein de l'augmentation des prix de l'électricité, les consommateurs (tel que RTE, 2eme en France) payent l'addition de l'ouverture des marchés à la concurrence (+ 65 millions d'euros). Faut bien que cela se trouve quelque part... et encore RTE a pris ses précautions. **Qu'est ce que cela va être pour les pauvres particuliers à partir du 1er juillet 2007, qui n'ont pas la force de frappe de RTE...**

Un collègue du conseil de surveillance d'Areva me faisait savoir que la facture électrique d'Eurodif risquait au moins de doubler..

Le coût des congestions lui a bondit de 65% (+35 M euros). Elles cumulent l'augmentation des prix de l'électricité avec les plans de production pas toujours adaptés aux contraintes du réseau. Restent une trentaine de millions d'euros qui est le résultat du compte « ajustement-écart ». C'est une décision légitime de la CRE qui fait que RTE reverse le solde de ce compte aux acteurs du marché d'ajustement.

**Il apparaît donc très clairement que les charges augmentent par des décisions externes à RTE.** L'augmentation des charges du Personnel est microscopique Avec un ratio de 15% des

charges, on voit bien que toutes interventions sur ce poste ont peu d'effet financier. Par contre, au quotidien ... c'est autre chose...

C'est pourquoi, Il sera intéressant de constater son évolution par rapport au CA (voir les ratios pertinents...).

#### EBE et les bénéficiaires...

Nous arrivons donc au montant des richesses produites par RTE dans l'année en utilisant les moyens qu'il a à disposition:

**EBE ou l'EBITDA = CA (interne et externe)- charges = 1547 M d'euros !**

Puis on retire de cette somme les amortissements des investissements faits pour pouvoir créer ces richesses (exemple une ligne aérienne est amortie en 45 ans) et les provisions pour les risques soient 680 M euros (+ 5%), le résultat financier (globalement les charges de la dette) en augmentation de plus de 2% par une restructuration de la dette qui devra être payante dans l'avenir.

Et on obtient | **Le résultat brut de RTE = 503 millions d'euros, en recul de 4%.**

On retire les impôts sur les sociétés et ouf ! **On obtient le résultat net de RTE : 310 millions d'euros (-6.6%) !**

**Au regard de ces chiffres bruts, l'actionnaire pourrait ne pas être heureux. Il aurait tort !**

En effet, même si la capacité d'autofinancement de RTE (ou Cash Flow) a reculé de 6%, la dette a été réduite de 384 M euros et les capitaux propres ont grimpé de 177 M d'euros !

En un mot, **le propriétaire de RTE perçoit moins de loyer cette année mais la maison est de plus en plus à lui.**

En effet, RTE a remboursé en quatre ans 1.4 milliards d'euros.

EDF est donc un actionnaire heureux avec RTE!

Reste à savoir ce qu'il va faire des 310 millions de bénéfice ? Va t il tout prendre ?

Va t'il en laisser pour accélérer le désendettement ?

**Les administrateurs salariés lui ont clairement demandé d'en laisser au Directoire pour que celui-ci en redistribue légitimement aux acteurs de ces résultats : les agents !**

#### CRE:

en attendant

#### le nouveau président

**Maurice Méda**, directeur de cabinet du ministre délégué aux relations avec le Parlement, a été nommé **commissaire à la Commission de régulation de l'énergie** par le président de l'Assemblée nationale. Il succède, à compter du 22 mars et pendant six ans, à Jacqueline Benassayag.

**Agir au cœur du Service public de l'électricité**

*L'administrateur parrainé par la CFDT au Conseil de surveillance de RTE*

**Patrick LARRADET**  
**RTE - SESO**  
 79, chemin des courses  
 BP 1231  
 31037 Toulouse cedex

Internet : [www.acspe.com](http://www.acspe.com)

email : [plarradet@acspe.com](mailto:plarradet@acspe.com)  
[patrick.larradet@rte-france.com](mailto:patrick.larradet@rte-france.com)

**Ca gaze pas pour tout le monde...**

Alors que les milliards voltigent dans les OPA et fusions en tout genre dans le secteur énergétique, alors que la Commission européenne réfléchit à mettre en œuvre plus de libéralisme pour asseoir définitivement la concurrence qui manifestement ne peut répondre aux attentes des consommateurs, des millions de foyers britanniques peinent à payer leurs factures d'énergie gonflées par l'envolée des prix : encore une expérimentation hasardeuse de l'ouverture totale du marché que l'on compte imposer à tous les ménages européens le 1<sup>er</sup> juillet 2007.

En effet, d'après une étude publiée cette semaine et réalisée par le Fuel Poverty Advisory Group, une organisation qui défend les intérêts des ménages. **deux millions de foyers en Grande-Bretagne ont d'énormes difficultés à régler leurs factures de gaz et d'électricité, contre un million en 2003.**

De son côté, EnergyWatch, un organisme indépendant de surveillance du secteur de l'énergie, jugeait "inévitabile" que la hausse des prix de gros se répercute sur les consommateurs via une nouvelle vague de relèvement des prix du gaz et de l'électricité.

En effet, le premier distributeur de gaz au Royaume-Uni Centrica a augmenté de 22% ses tarifs du gaz et de l'électricité à compter du 1er mars. Cinq autres acteurs majeurs du secteur ont monté leurs prix depuis le début de l'année, dont EDF et Powergen.

Certes, plusieurs raisons expliquent la cherté du gaz britannique. Les champs gaziers de la mer du Nord vieillissent et ne produisent plus autant qu'avant, obligeant le Royaume-Uni à importer davantage.

**Mais les profits records des entreprises du secteur devraient aussi nous faire réfléchir....**

